

LA COMMISSION ENVE (ENVIRONNEMENT, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ENERGIE) DU COMITÉ DES RÉGIONS EN ABRUZZES EN VUE D'UNE RÉUNION EXTERNE

Aujourd'hui, au cours de la réunion de la Commission ENVE (Environnement, Changements climatiques et Energie) du Comité des Régions, la proposition d'organiser une réunion externe de la Commission dans la région des Abruzzes au cours de l'année 2012 a été approuvée à l'unanimité, avec le soutien des deux familles politiques européennes principales, le Parti populaire européen et le Parti socialiste européen, ainsi que celui de toute la délégation italienne.

C'est la toute première fois qu'une réunion officielle d'une des institutions européennes se tiendra dans la région des Abruzzes.

Le thème choisi est : « Promouvoir les synergies entre le développement régional et la protection de la biodiversité ».

La proposition a été présentée par le Président Giovanni Chiodi, membre effectif du Comité des Régions et vice-président de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

Cette réunion se tiendra du 20 au 21 septembre et aura pour sujet la protection de la biodiversité, les parcs naturels et le développement durable, avec une attention particulière accordée au tourisme durable. Cette réunion donnera lieu à :

- a) une réunion de la Commission (plus ou moins 80 membres parmi lesquels figureront les présidents des régions, les maires de villes européennes - tous membres du Comité des Régions – le staff administratif et les traducteurs) ;
- b) une conférence internationale (co-organisée par le Comité des Régions) qui prévoit l'implication directe des Institutions spécialistes du sujet abordé ;
- c) une visite guidée du parc national de la Majella afin d'observer des ours et des loups dans leur milieu naturel.

Le Comité des Régions prendra en charge :

- L'entière des frais relatifs au transport aérien, au logement et à la restauration pour tous les participants à l'exception d'un dîner-buffet de bienvenue qui, normalement, est offert par les villes d'accueil.
- Les prestations des traducteurs et interprètes

Dans le même temps, la région des Abruzzes devra fournir :

- une salle adéquate pour la réunion de la Commission, équipée du matériel nécessaire et également de cabines pour les interprètes.
- Une salle adéquate pour la Conférence, équipée du matériel nécessaire et également de cabines pour les interprètes.
- La visite du parc, transport inclus.

La réunion de la Commission ENVE dans la région des Abruzzes se tiendra durant la présidence italienne du député Ugo Cappellacci, président de la région autonome de Sardaigne et qui entrera en fonction dès la fin du mandat du président actuel, c'est-à-dire à partir du mois de juillet 2012.

(Direction des affaires de la présidence – Activités de collaboration avec l’UE – 30.11.2011)